

RAPPORT ACTIVITE 2025

CPSS/ CPSNS du 27 MARS 2026



LE SERVICE SST en 2025

DIRECTION DES TERRITOIRES

MEDECIN
CHEF DE
SERVICE
PAR
INTERIM
(1 ETP)

15
MEDECINS
DU
TRAVAIL
(12,2 ETP)

2 CADRES
ADMINIST
RATIFS
(2 ETP)

1 IPRP
(1 ETP)

1 RPRP
(1 ETP)

1 ASST
(1 ETP)

15 adm
(13,9 ETP)

9 IDEST
(8,2 ETP)

8 CP
(7,5 ETP)

3. Notre offre socle : nos missions

Mission 1 : la prévention des risques professionnels

- Elaboration d'une fiche d'entreprise,
- Accompagnement de l'entreprise dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels,
- Réalisation d'action de prévention primaire au moins une fois tous les 4 ans,
- Participation aux réunions des instances représentatives du personnel,
- Traçabilité des actions

Mission 2 : le suivi individuel de l'état de santé

- Suivi médical du travailleur agricole,
- Traçabilité de ce suivi

Mission 3 : la prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

- Etude et analyse des alertes et signalements précoces recueillis,
- Etudes de postes et proposition d'aménagement de postes,
- Accompagnement médico-social en lien avec l'ASS,
- Traçabilité de ce suivi



Contexte 2026 Service Santé Sécurité au Travail

Préparation de l'audit de suivi qui aura lieu du mardi 9 juin au jeudi 10 juin matin

Préparation du dossier d'agrément de certification demandé par la DREETS ainsi que de l'agrément complémentaire RADON

En route pour le niveau 2 de certification : mise en place d'indicateurs chiffrés des 3 missions de notre offre socle (PRP, suivi de santé, PDP)

Baisse progressive de l'effectif médical sur le département du Gard

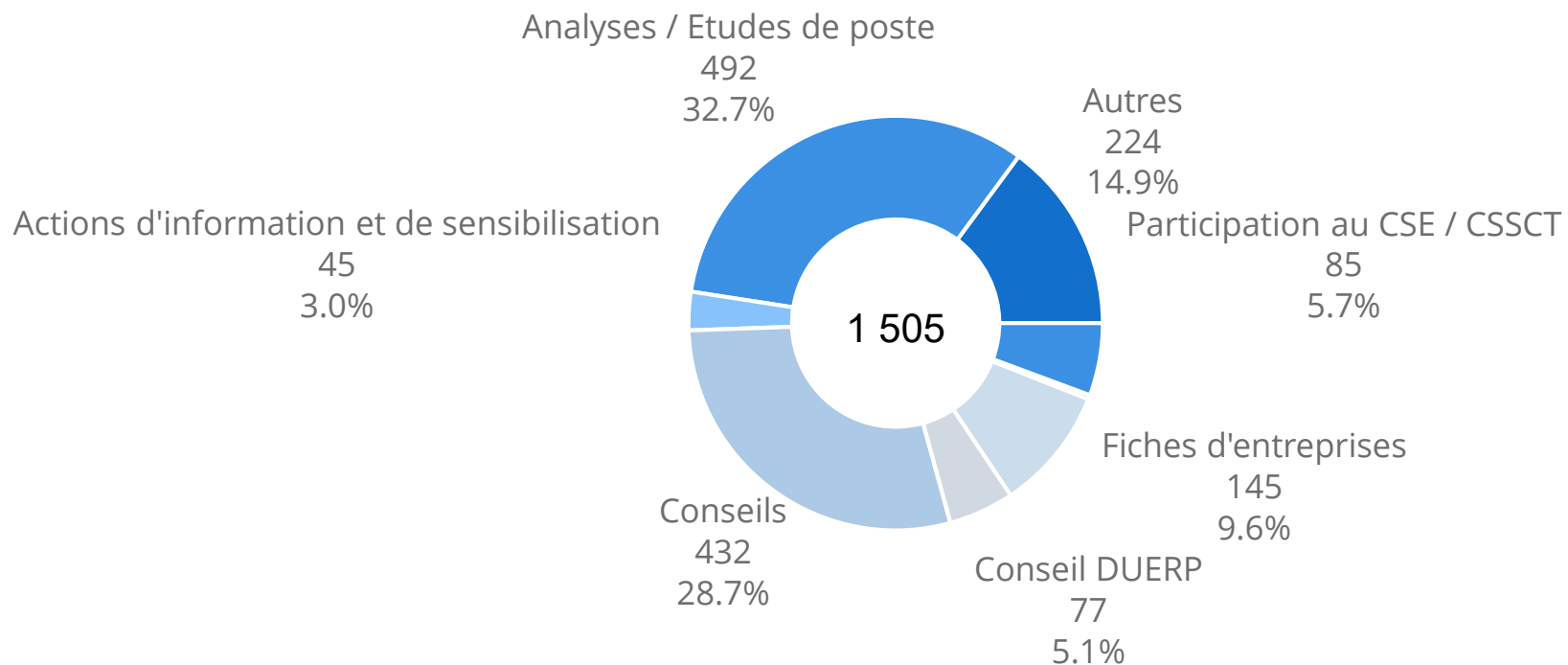
Notre public cible prioritaire au suivi de santé:

les salariés agricoles SA et les exploitants adhérents volontaires NSAV

MISSION 1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

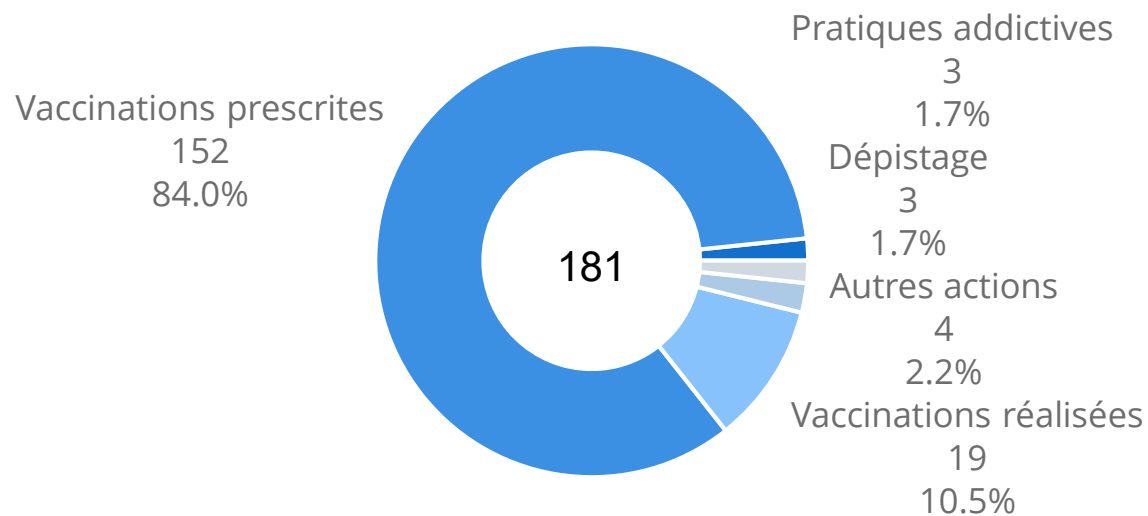
■ Actions en Milieu de Travail (CP/IDEST/MT)

AMT réalisées



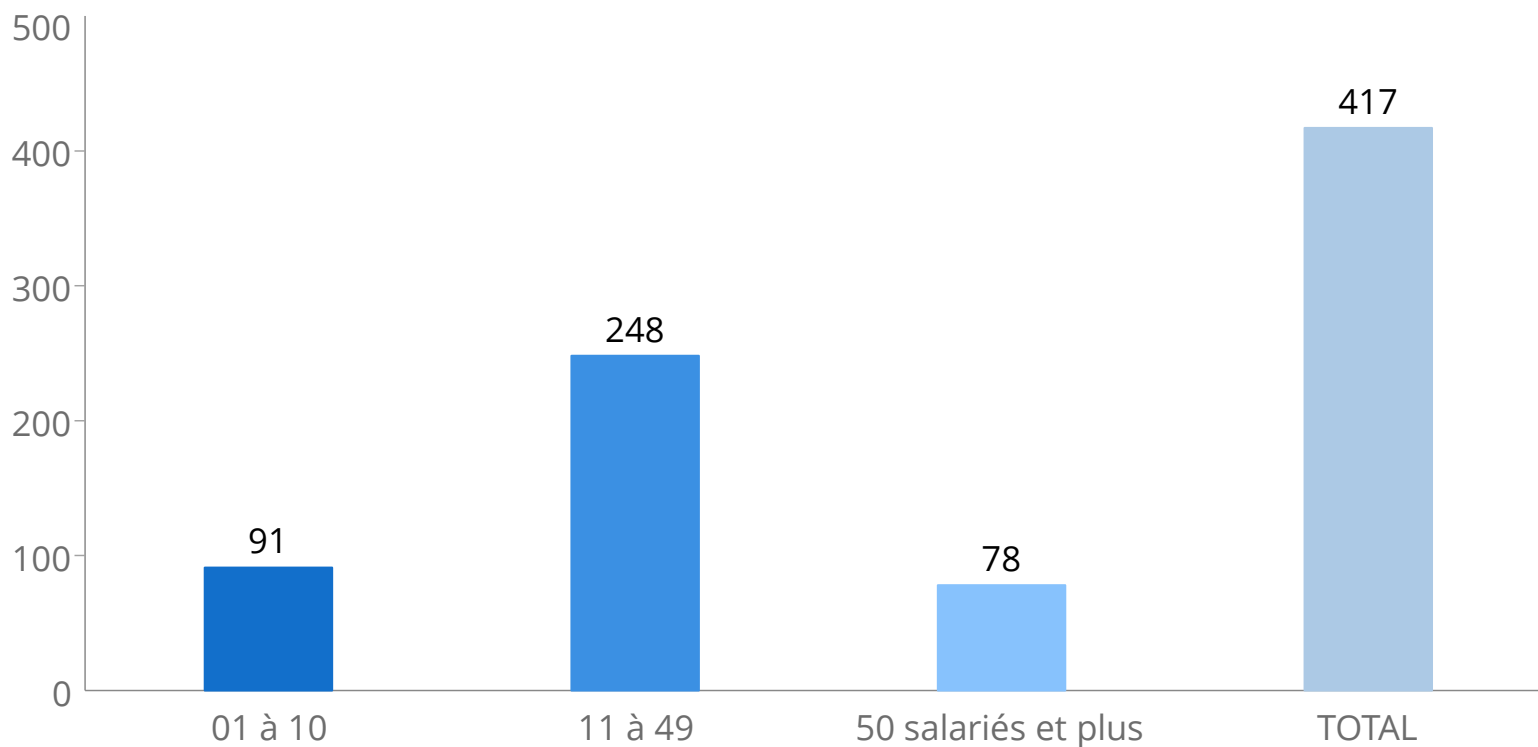
■ AMT (IDEST / MT)

Actions de promotion de la santé sur le lieu de travail



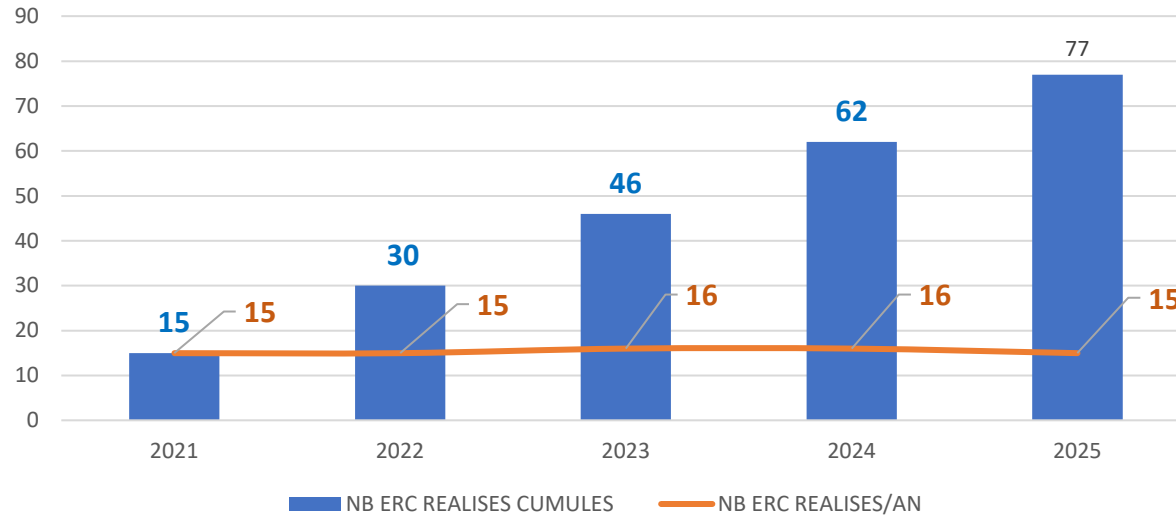
■ AMT

Nombre d'établissements couverts par une fiche entreprise (FE) de moins de 4 ans (/762 FE éligibles)



O1I1 – Risque chimique

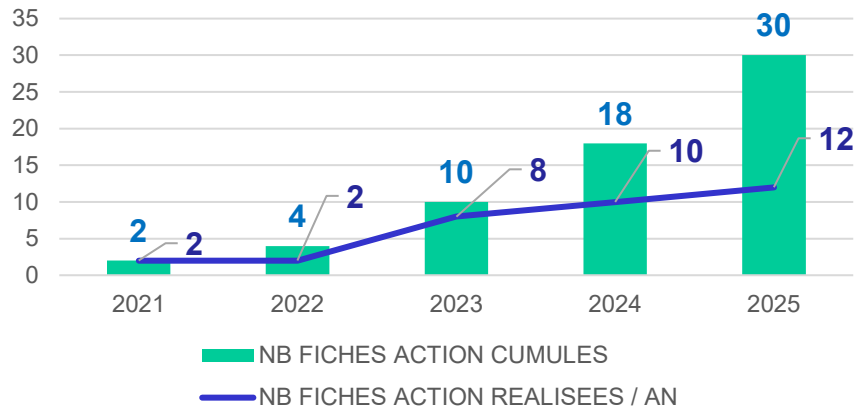
EVALUATIONS DU RISQUE CHIMIQUE SEIRICH



Objectif annuel salariés : 15 ERC SEIRICH

O1I1 – Risque chimique

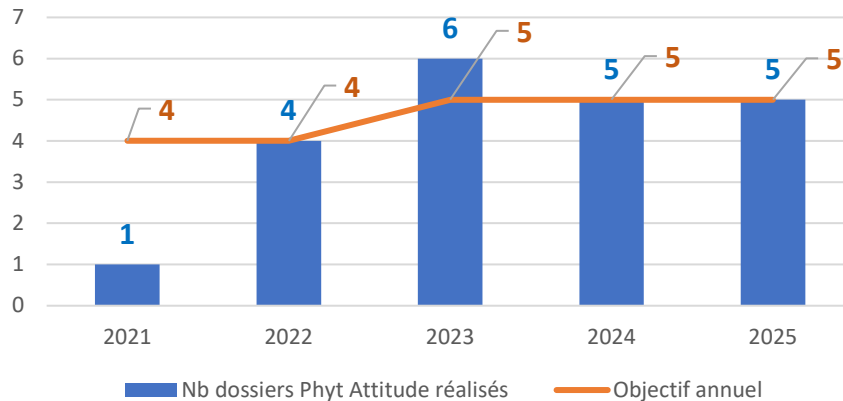
FICHES ACTIONS SUITE A ERC SEIRICH



Objectif en fin de plan : 30 fiches actions cumulées



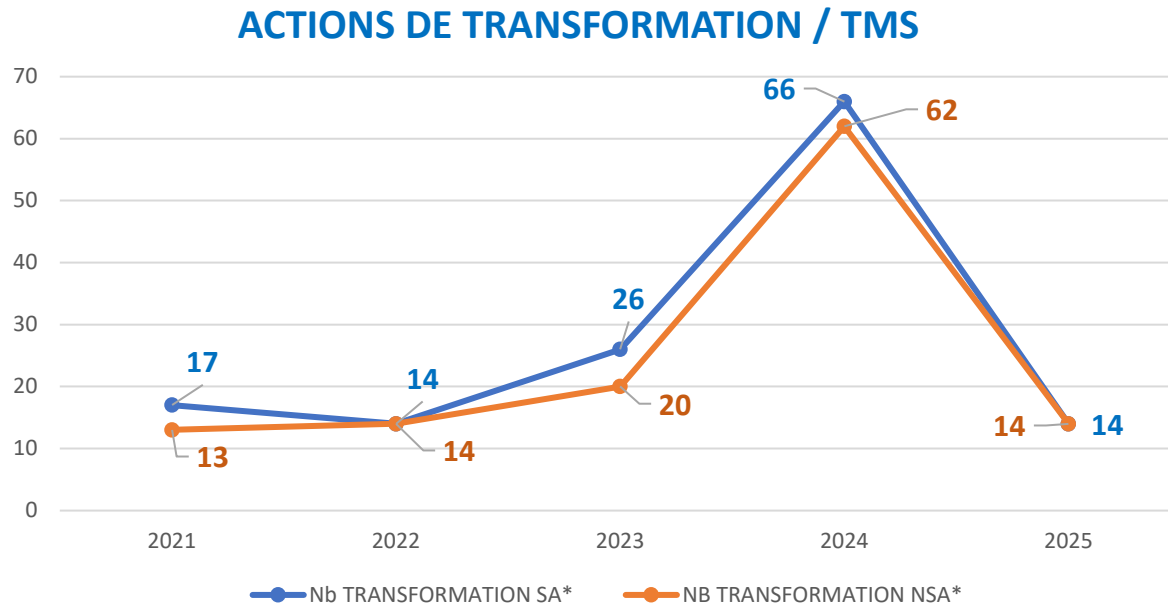
Nombre de dossiers Phyt Attitude réalisés



Les préventeurs ont accompagné plus de 70 entreprises sur le risque et réalisé plus de 25 actions de sensibilisation.



O1I2 – TMS / TPS



Objectif annuel salariés : 14 actions de transformation

Objectif annuel Non - salariés : 14 actions de transformation

O1I2 – TMS / TPS : SITEVI du 25 au 27 novembre 2025

Thème : TMS

1er pôle : Idée de parcours. Intégration de :

- TMSA (Trouver Mes Solutions Adaptées)
- NPPLF (Ne Perdez Pas Le Fil)
 - Réalité augmentée : pied de vigne virtuel + 2 ceps de vigne)
- Application Mouv' S Agri
- Fresques Viti

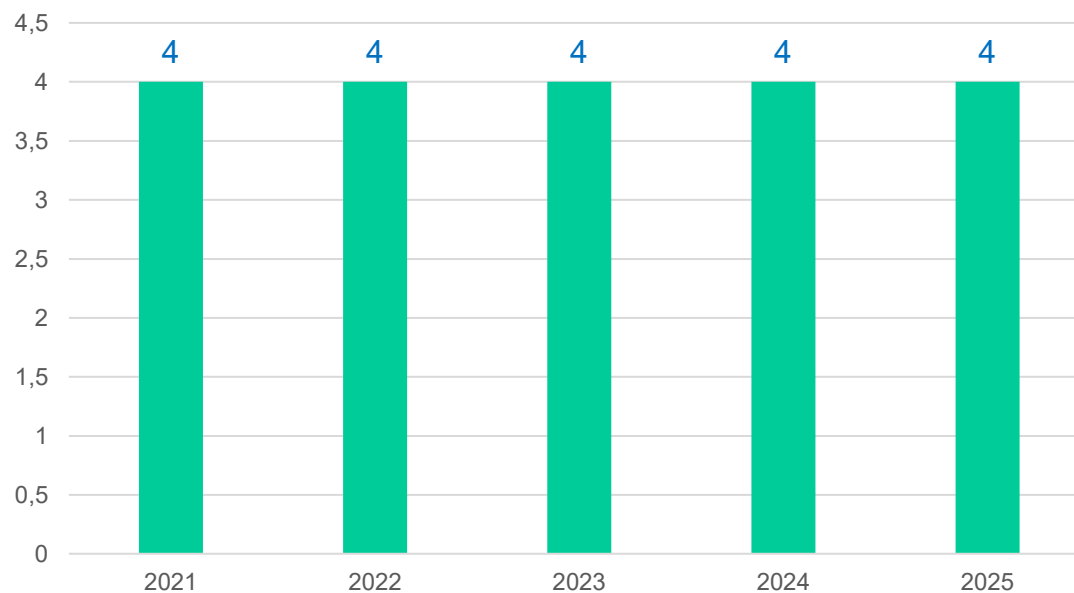


- Stand PRP à la « Journée Agro équipement de Meynes (Chambre Agriculture du GARD).

Le 6 février 2025 au Lycée Agricole de Meynes. Simulateur conduite et de la taille de la vigne en réalité augmentée.

O1I3 – Risque machines

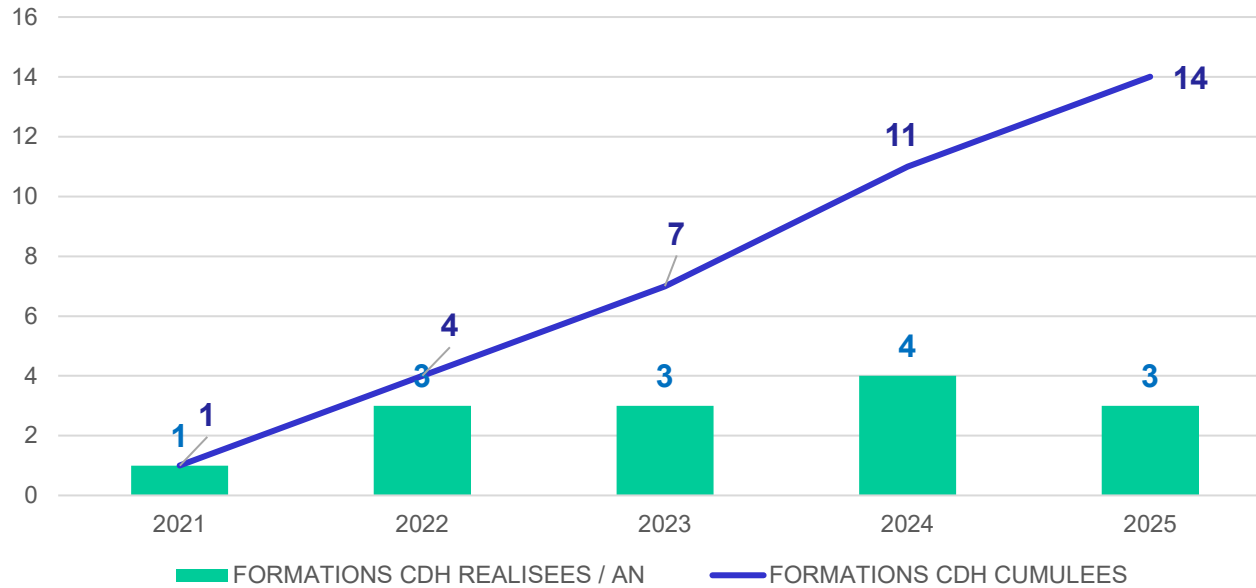
Enquêtes machines dangereuses



Objectif annuel : 4 enquêtes

O1I4 – Chutes de hauteur

FORMATIONS TRAVAUX EN HAUTEUR



Objectif en fin de plan : 12 formations cumulées

O3I1 – Prévenir le mal-être professionnel des actifs agricoles

1) AMAROK (2023 – 2025) :

- 919 répondant / 17 000 envois emailing
- 266 balances positives et 653 balances négatives
- **86 Déclenchements d’alerte**
- Test de burn out : 467 réalisés
- Accès au formulaire de contact : 89 avec heures d'écoute
- 47,2 % viticulture

2) Formation sentinelles (Coordination et financement PRP/ASS

5 formations en présentiel.

3) Création en 2024–2025 de 5 films Motion Design d’information et de sensibilisation sur le RPS (durée entre 1 et 2 mn). Mise en ligne en fin d’année 2025 sur le site internet de la MSA du Languedoc.

O2I1 – Prévention primaire

- **Accompagnements sur la conception, l'organisation ou l'aménagement de lieux de travail** (Indicateur du PPSST sans objectif) :
- **35 accompagnements techniques et financiers en 2025** / total PPSST de 106.
- **Réalisation d'un film pédagogique** sur l'intérêt de faire intervenir le plus tôt possible le binôme Conseiller en Prévention / Ergonome dans les projets d'investissement (cahier des charges SST).
- Communication / promotion du site « monprojetdechai.fr » sur le site internet de la MSA du Languedoc et lors des salons ou évènements.

- Formation PRP pour les femmes en agriculture

(Partenariat MSAL, Chambre d'Agriculture du Gard, l'association VOXDEMETER, lycée AGROCAMPUS - Rodilhan).

- Formation Référent Sécurité 2025 - (GARD/HERAULT)

Mardi 11 mars 2025 de 9h à 17h. Dans les locaux de LCA Occitanie - Antenne de NÎMES. 8 personnes (+1 Formation 8 personnes).

PJ - Édition 2025

31e édition du Trophée Prévention Jeunes

200 élèves répartis en 21 équipes issues d'établissements agricoles de l'Hérault, du Gard, de la Lozère et de l'Aude, ont présenté, devant un jury d'experts en santé sécurité au travail et de professionnels du monde agricole, leurs projets de prévention des risques professionnels.



Sur la durée du PPSST : 587 élèves

O1A1 – Enseignement agricole

Les 4 équipes lauréates de cette édition 2025 :

- 1e Prix : LEGTA François Rabelais (Saint-Chély-d'Apcher, 48) – pour leur outil facilitant le branchement de cardan « L'agriculteur n'est pas haltérophile »
- 2e prix : LEGTA François Rabelais (Saint-Chély-d'Apcher, 48) – et leur prototype de branchement des prises hydrauliques sans pression « hydrau-debloc »
- 3e Prix : CFA de Lozère (Marvejols, 48) – pour leur projet de sensibilisation au risque poussières agricoles via « Agri-Santé Lozère – Le journal de Wiwi »
- 4e prix : LEAP Emilie de Rodat (Pezens, 11) – pour leur jeu « Trivial TMS Pursuit » visant à mieux connaître et prévenir les troubles musculosquelettiques.

O1A1 – Enseignement agricole

- *Concours de taille de la vigne*

Le 6 mars 2025, lycée agricole de Rodilhan / 60 élèves

- *Partenariat avec le lycée de Rodilhan sur la sécurité et les CDT en cave.*

Expérimentation captage CO₂ à la source pour mieux maîtriser l'exposition et éviter les At mortels.

DEVELOPPEMENTS / INNOVATIONS

1) Etudes sur l'Évaluation des conditions de travail des ouvriers paysagistes soumis à la chaleur : étude de l'efficacité des matériels rafraîchissants et réfrigérants.

Mesurer les effets physiopathologiques (température corporelle, cout cardiaque, fatigue, risques liés aux coups de chaleur, etc.). Comparer l'efficacité de différents dispositifs rafraîchissants (gilets réfrigérants, vêtements techniques, etc.).

2) Etudes sur l'impact physiologique des exosquelettes lors des activités de taille :

L'étude a permis de démontrer que le port d'un exosquelette n'avait pas d'incidence sur les gestes et postures lors de l'activité de taille de la vigne. Par ailleurs, elle montre qu'une phase d'appropriation d'environ 10 jours est nécessaire avant la validation du modèle d'exosquelette.

La majorité des tailleurs a exprimé, une réduction des douleurs et/ou de la fatigue lors du port des exosquelettes.

Pour confirmer l'apport ressenti des exosquelettes sur la « pénibilité », des mesures sur l'activité musculaire ont été effectuées dans la poursuite de l'étude (février 2025, 15 tailleurs).

TESTS APPLICATION SMARTPHONE « Mon Document Unique »

L'objectif de cette application , est de simplifier la réalisation du DUERP par l'agriculteur. Réalisation à partir de prises de photo des situations de travail. Une utilisation simple et intuitive.

TESTS APPLICATION DEPHYTO"

L'objectif de cette application , est d'aider les agriculteurs à mieux gérer concrètement leur expositions aux produits chimiques (activité de travail).

Les actions communes en PRP des MSA Occitanie

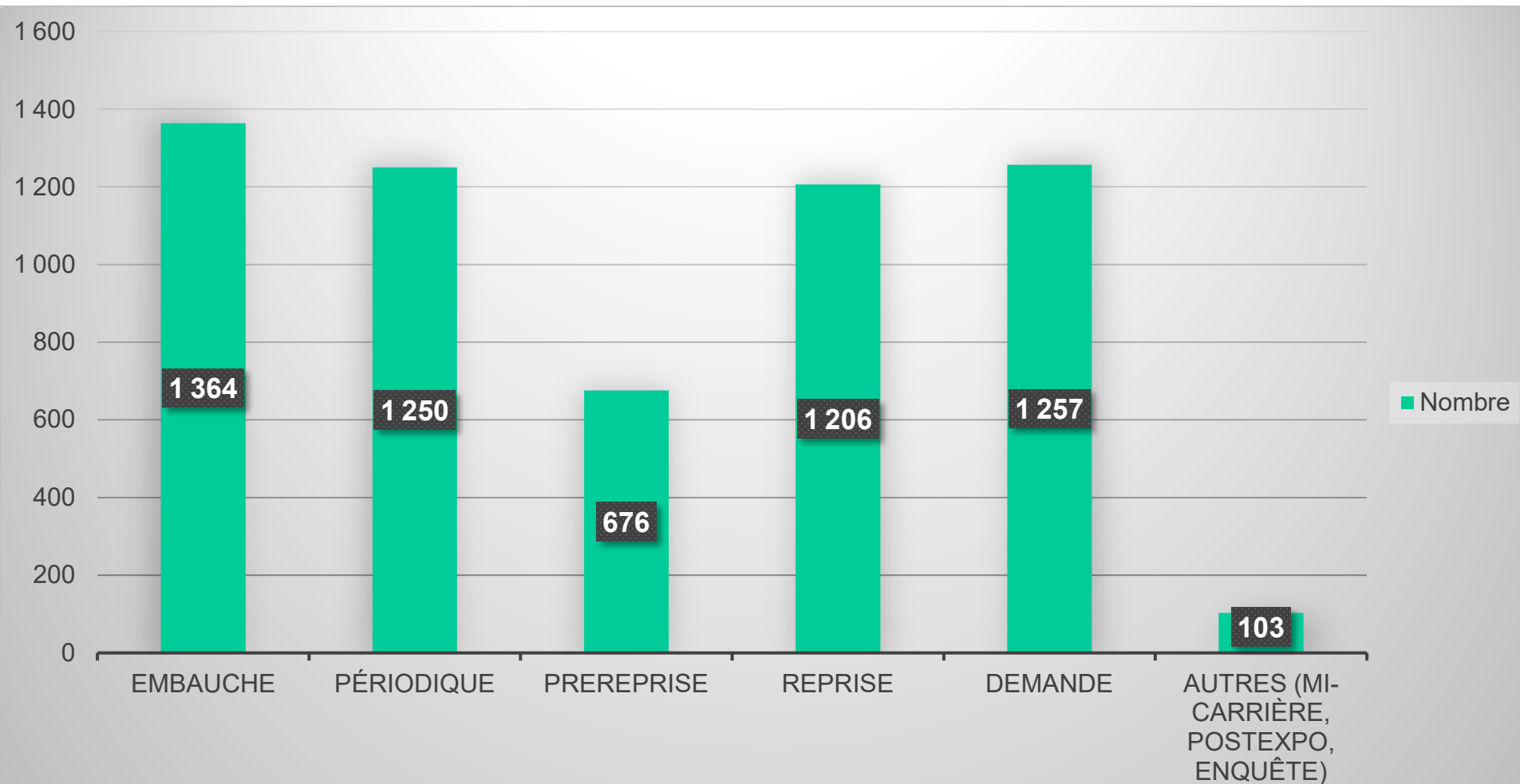
Réalisation de 2 fresques pédagogiques à destination des élèves, des saisonniers et des salariés, en 2025 :

- Filière équine (projet initié en 2024)
- Filière Jardins Espaces Verts (projet 2025)

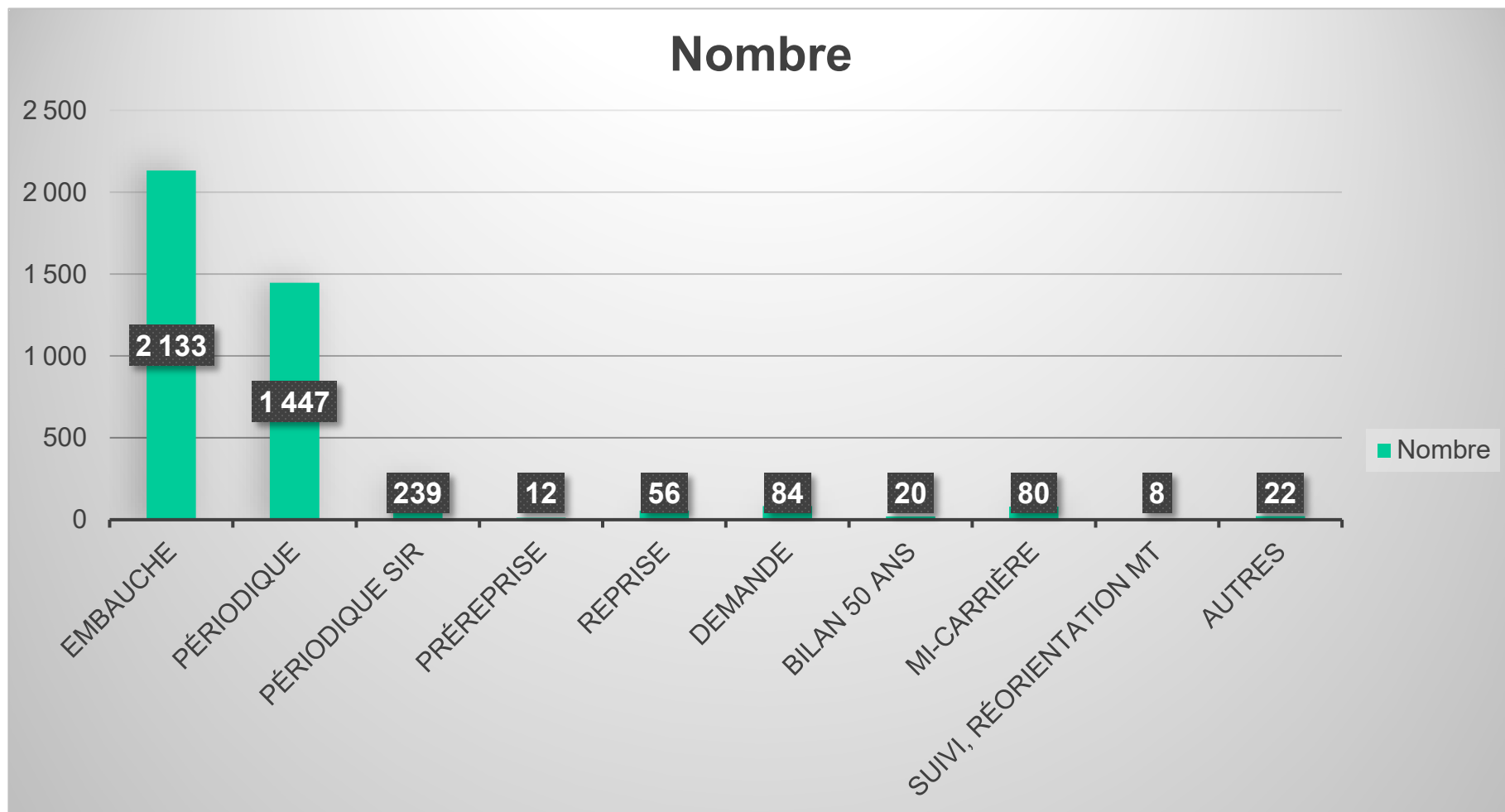
MISSION 2

LE SUIVI DE L'ETAT DE SANTE

2025 – Visites réalisées par les médecins du travail : 5 856

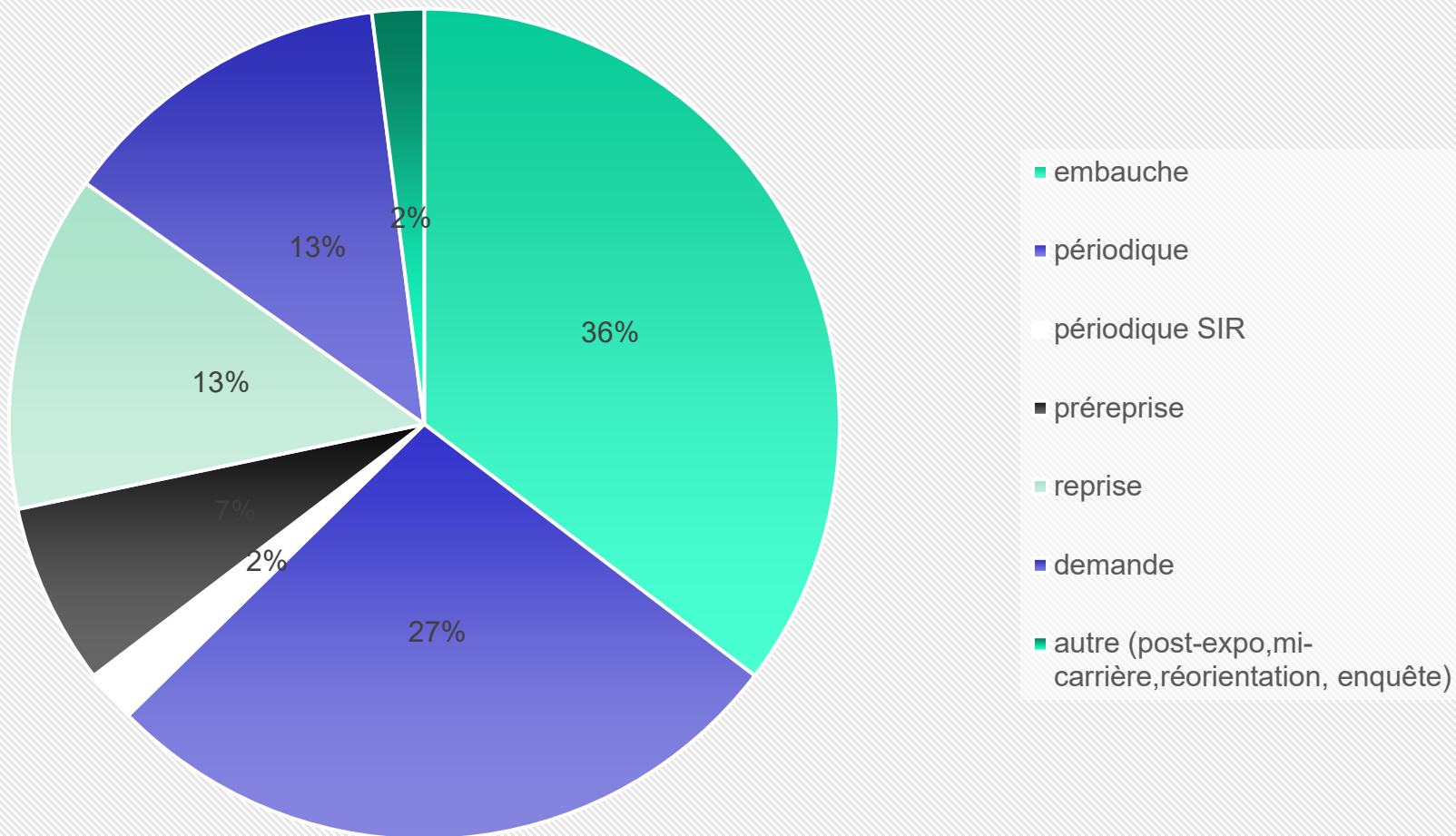


2025 – Entretiens infirmiers réalisés : 4 101




2025

9 957 Visites réalisées MT et IDEST



Actu juridique – décret 2025-355 du 18 avril 2025 applicable au 1^{er} octobre 2025

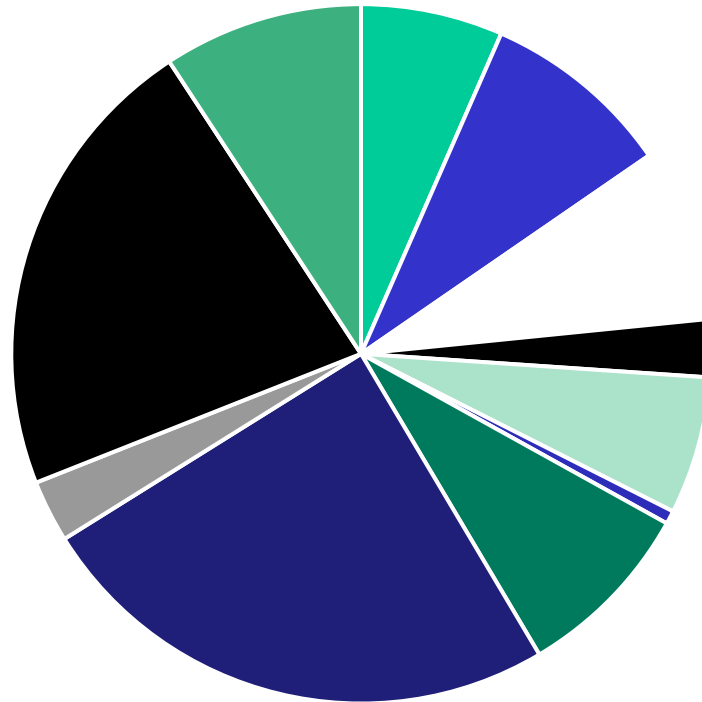
Pour les employeurs de salariés dont l'activité nécessite une habilitation électrique ou une autorisation de conduite portable 5 ans.

- 
- Suppression du Suivi Individuel Renforcé (SIR) et de l'avis d'aptitude pour ces salariés
 - Délivrance d'une attestation de suivi + d'une attestation de non contre-indication médicale



Cet examen est réalisé exclusivement par le médecin du Travail

Organismes sous conventions : 473 personnes suivies



- | | | | |
|-------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| ■ DRAAF | ■ ONF | ■ OFB | ■ ARS |
| ■ ASP | ■ AGAS | ■ MFR UZES | ■ MFR VEZENOBRES |
| ■ SUP AGRO Florac | ■ EPLEFPA Lozère | ■ LEAP Terre Nouvelle | |

La télésanté

Focus sur la télésanté au travail

Type de visite ▲	Nombre de téléconsultations	%
Visites à la demande		
Visites à la demande de l'employeur	8	100%
Visites à la demande du médecin du travail	30	100%
Visites à la demande du salarié	15	100%
Visites Autres	5	1%
Autres	5	1%
Visites d'embauche		
Examen médical d'aptitude	3	0%
VIP initiale	61	2%
Visites de reprise		
Reprise	30	2%
Visites périodiques		
Examen périodique d'aptitude	2	0%
VIP périodiques	93	4%
Visites pré-reprise		
Pré-reprise	26	4%
Total	273	

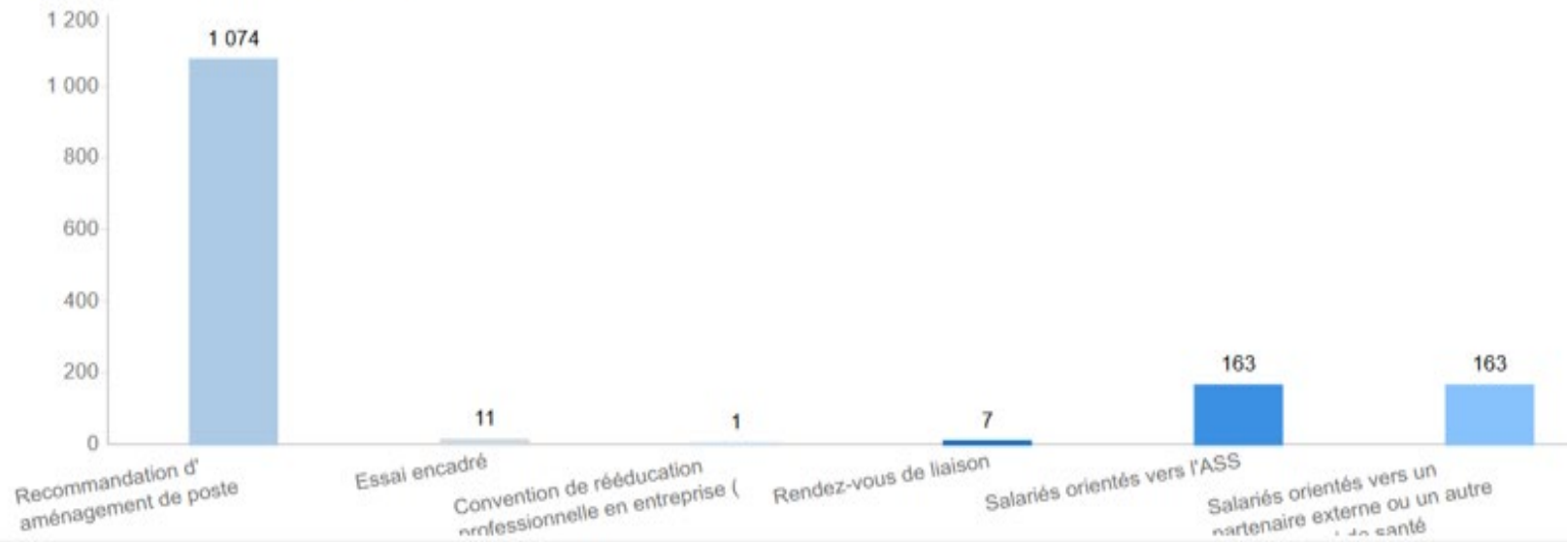
Mission 3

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) s'appuie sur des dispositifs et accompagnements destinés aux travailleurs dont l'état de santé est, ou risque de devenir, difficilement compatible avec la poursuite de leur activité professionnelle.

La PDP ne se limite pas aux personnes en arrêt de travail mais envisage tout au long du parcours professionnel dans un but de sécurisation. Elle intègre les notions de maintien en emploi et de maintien dans l'emploi. Avec la PDP, la volonté est d'intervenir le plus précocement possible.

Nombre de salariés ayant bénéficié d'un accompagnement PDP



PDP – Contact pour signalements

cpo.blf@languedoc.msa.fr

Fin de la présentation